

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile



ISSN 1166 - 536X - 42^e année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

■ ACTUALITÉS

LES MAISONS MALTE,
UN ANCRAGE TERRAIN TOUT EN UN

■ GRAND ANGLE

AUTISME, LE LIEN AU CŒUR
DE L'ACCOMPAGNEMENT

■ ENSEMBLE AGISSEONS

À L'HÔPITAL DE NJOMBÉ, AU CAMEROUN,
« ON EST ENSEMBLE »



Chers fidèles et amis,

En ce début d'année, nous avons choisi de mettre un accent sur une personne particulièrement fragile, car particulièrement coupée de notre monde : la personne autiste.

La Journée Mondiale de l'Autisme (2 avril) nous rappelle à la fois l'enjeu, à notre porte, de ce trouble du développement du cerveau, le caractère nouveau des approches et de l'accompagnement de l'autisme, l'ampleur des besoins : 700.000 personnes atteintes en France, et seulement 75.000 personnes diagnostiquées et prises en charge à ce jour. Elle souligne d'abord les très grandes difficultés d'enfants et d'adultes qui n'ont pas les clefs de leur environnement de vie et pour lesquels accompagnement et communication adaptés sont vitaux.

Chaque jour, l'Ordre de Malte France adapte l'accompagnement d'Anaïs, de Jean-Akim, de Cindy, de Frédéric ; jeunes, adultes, dans leurs lieux de vie. Chaque jour, nous accompagnons les professionnels de santé et les familles car, comme le dit une maman « être parent d'un enfant autiste, c'est du 24h/24, 365 jours sur 365 ».

La personne autiste est d'abord une personne. Comme nous le faisons pour les plus précaires, nous cherchons à lui apporter toute notre affection, toute notre bienveillance, le meilleur service médical et social, les compétences et les sourires de nos équipes, quel que soit son parcours, son âge, sa culture, son histoire, conformément à notre vocation hospitalière Maltaise et en apportant savoir-être et savoir-faire.

Aujourd'hui, à travers l'ensemble de nos actions en France et dans 26 pays ; hôpitaux, dispensaires, maraudes, secourisme, distributions alimentaires... dans la bataille du Covid et face à de grandes fragilités, nous sommes plus que jamais mobilisés et vous pouvez compter sur nous. Merci à tous ceux qui nous soutiennent : donateurs, entreprises, communes et départements, pouvoirs publics...

À tous, je veux simplement redire que notre action auprès des plus fragiles ne serait réellement efficace si nous n'y mettions tout notre cœur, ensemble.

Jean-Baptiste Favatier

Président de l'Ordre de Malte France



BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP179A

OUI,

je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

► Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.



Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail : _____@_____

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (dans la limite de 1 000 €, plafond 2021, sous réserve de modification).

Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Je fais un don

Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Ordre de Malte France. Elles sont destinées à notre service des relations donateurs à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal et pour faire appel à votre générosité. Celles-ci sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit au moins 6 ans en matière fiscale. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou suppression sur simple demande par courrier à l'Ordre de Malte France – Relations donneurs – 42 rue des Volontaires, 75015 Paris, ou par mail à l'adresse suivante : don@ordredemaltefrance.org. Vos données peuvent faire l'objet d'un transfert au sein de l'Union Européenne, mais aussi hors Union Européenne, exclusivement avec des partenaires respectant les nouvelles règles européennes de protection et de sécurité de ces données. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres associations ou fondations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre ☐

03 ENSEMBLE AGISONS

■ L'EHPAD Saint Paul a trouvé sa mascotte !

04 ACTUALITÉS

- Face à l'ampleur du Covid-19, nos secouristes répondent présent aux appels des pouvoirs publics
- Les « Maison Malte », un ancrage terrain tout en un
- À l'hôpital de Njombé, au Cameroun, « on est ensemble »

07 ENTRETIEN

- Autisme : accompagner les adultes, un enjeu majeur

08 GRAND ANGLE

- Autisme, le lien au cœur de l'accompagnement

12 SPIRITUALITÉ

- Hospitaliers...

14 VIE DE L'ORDRE

- Election du Lieutenant de Grand Maître

La photo qui illustre la couverture de ce numéro a été prise avant la crise sanitaire, c'est pourquoi les personnes qui y figurent ne portent pas de masque.

Hospitaliers n°179

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Favatier - **Rédactrice en chef :** Géraldine Barral - **Responsable communication :** Anne-Laure Voisin - **Comité de sommaire :** François de Geloes, Charles de Chabot, Guillaume Romaneix, Christine Heemeryck, Alain de Tonquedec. **Rédactrice en chef adjointe :** Ariane Goutéraux - **Rédaction :** Élisabeth de Contenson. **Crédits Photos :** Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture : Estelle Hoffert ; P2 : Valérie Couteron ; P3 : Africa Studio/AdobeStock ; P4 : Ordre de Malte France ; P5 : Catherine de Torquat ; P7 : Valérie Lefebvre ; P8-11 : Maud Fée ; Ordre de Malte France ; P13 : E. Etsub/Unsplash ; P12 : Diocèse de Carcassonne et Narbonne ; P14 : Ordre Souverain de Malte. **Création :** ad infinitas **Coordination :** Anne-Élodie Le Gallès, Alexia Durot **Direction Artistique :** Camille Sibouni - RCS Paris B 440 743 631 - Dépot légal: AVRIL 2021 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 80 000 exemplaires. Il sera accompagné d'un flyer IFI.

Imprimeur : Rotos Vincent - 32, Avenue Charles Bedaux, 37010 Tours - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

Le Rapport d'Activité et *L'Essentiel* sont téléchargeables sur le site Internet www.ordredemaltefrance.org. Vous pouvez également vous faire envoyer ces documents en appelant le service relations donneurs.

MÉDIATION ANIMALE

L'EHPAD SAINT PAUL A TROUVÉ SA MASCOTTE !

Un chien d'accompagnement social pour agrémenter la vie des résidents et les stimuler ? C'est le pari de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Saint Paul (Saint-Etienne), qui va prochainement accueillir un golden-retriever dressé tout spécialement depuis deux ans par Handi'Chiens pour égayer le quotidien des personnes âgées accueillies à l'EHPAD Saint Paul. Une belle initiative, réalisée grâce à la générosité de nos donateurs, mobilisés notamment sur notre plateforme de financement participatif en ligne, « Les Défis Malte ».

Il faut est parti de la motivation d'une infirmière, Margaux Petit, et d'une aide médico-psychologique, Élodie Millien, explique le directeur Stéphane Golliard. Elles ont remarqué que la médiation animale mise en place il y a quelques années avec des chiens visiteurs était très positive. Quoi de mieux alors que d'en avoir un en permanence ? Elles ont monté un dossier auprès de l'association Handi'Chiens, spécialisée dans le dressage, et nous avons eu l'accord ! Le chien devrait arriver en mai ».

L'objectif est d'abord d'apporter du bien-être aux résidents, de les motiver, les intéresser, les apaiser... par la présence d'un animal de compagnie. « C'est incroyable tout ce qu'un chien peut apporter, témoigne Margaux. Certains résidents peu communicants se mettent à sourire, à lui parler, à le caresser... D'autres discutent de souvenirs rattachés à leurs propres animaux de compagnie, et le chien devient vecteur de lien. Lors de certains soins dououreux, qui font parfois l'objet de refus ou d'angoisse de la part des résidents, il peut détourner l'attention, facilitant ainsi le travail du soignant, etc.



Le moment où la famille s'en va après une visite peut être difficile et frustrant, pour les résidents en Unité de Vie Protégée (UVP). Nous pensons que le chien pourra venir un peu avant le départ afin d'adoucir la séparation et rester un moment après, afin d'éviter le développement des inquiétudes ». Instauration d'un climat de confiance et d'apaisement, réduction de l'anxiété par l'expression des émotions, création d'une source de joie partagée et de lien permettant de renforcer les relations personnes âgées/soignants... : les éléments bénéfiques de la présence d'un chien sont nombreux !



Margaux et Élodie espèrent également qu'il permettra de maintenir les facultés motrices et intellectuelles des résidents. D'ailleurs, les personnes âgées seront associées aux séances de brossage régulières, à la promenade, aux séances de soin du chien (travail de la mémoire à court terme)... L'arrivée du chien (ndlr : dont le nom n'est pas encore connu à l'heure où nous rédigons cet article) va par ailleurs leur demander un investissement de tous les instants puisque les deux soignantes ont décidé de prendre le chien à leur domicile, chez l'une, puis chez l'autre, une semaine sur deux. Par conséquent, elles organiseront le planning en fonction des jours de travail de la référente qui accueille le chien chez elle.

Le coût du projet est évalué à 20 000 euros sur 10 ans. Il comprend tous les frais inhérents à l'entretien de l'animal : soins vétérinaires, alimentation, matériel (gamelle, gants de toilettage, produits d'hygiène, corbeille...), etc.

En tout cas, le nouveau compagnon à 4 pattes de l'EHPAD Saint Paul est attendu avec impatience !

**POUR PARTICIPER
À D'AUTRES
BELLES INITIATIVES,
RENDEZ-VOUS SUR :**

defis.ordredemaltefrance.org

AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

FACE À L'AMPLEUR DU COVID-19, NOS SECOURISTES RÉPONDENT PRÉSENT AUX APPELS DES POUVOIRS PUBLICS

Plus que jamais mobilisé depuis le début de la crise sanitaire, l'Ordre de Malte France fait partie des associations agréées de sécurité civile sollicitées par les pouvoirs publics pour réaliser les campagnes de tests PCR de grande ampleur, intégrées dans la politique nationale de dépistage. Illustrations.

Outre leur intérêt dans le cadre de la lutte contre l'épidémie, ces missions sont également des opérations d'information du public : elles permettent des échanges avec la population pour la sensibiliser au respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale. Certaines Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) sont ainsi mobilisées depuis plusieurs mois.

Dans la Loire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a engagé une campagne de dépistage massif à laquelle l'UDIOM 42 a participé du 19 au 23 décembre 2020. Nos secouristes ont ainsi sillonné les communes du département dans deux bus affrétés par la Région pour pratiquer des tests antigéniques (résultats en 15 à 20 minutes). Ils étaient soit préleveurs s'ils étaient formés, soit chargés de l'accueil et de l'administratif. Ils ont également été sollicités par la Préfecture pour réaliser des tests du 13 au 16 janvier à Saint-Etienne.

En Loire-Atlantique

La préfecture de Loire-Atlantique, en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 44 qui coordonne



les opérations, a mis en place le dépistage des passagers des vols provenant de pays à risque. Le SDIS 44 a formé aux prélèvements nasopharyngés des secouristes issus de 4 associations agréées, dont 15 bénévoles de l'UDIOM 44.

Les missions ont commencé le 19 novembre et ont pris fin courant janvier.

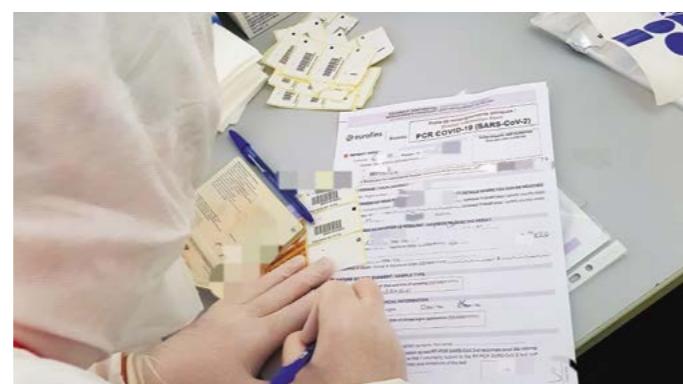
En Moselle

Les secouristes ont été formés par le SDIS, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour une campagne de dépistage à Metz, les 22-23 décembre et 29-30 décembre. 2 bénévoles ont été mobilisés chaque jour. Ils sont également d'astreinte pour l'aéroport de Metz-Nancy, en cas d'avion détourné venant de pays en zone rouge.

Dans l'Oise

Après une formation par des médecins de l'ARS, l'UDIOM 60 a effectué des dépistages massifs dans différents lieux, comme Roissy Charles-de-Gaulle ou

l'aéroport de Beauvais-Tillé, en collaboration avec le SDIS et d'autres associations agréées de sécurité civile. ■



DES FORMATIONS MAINTENUES

Dans le respect des mesures sanitaires et des consignes régulièrement transmises par le gouvernement, nos secouristes continuent à assurer les formations PSC1 (Prévention et Premiers Secours de niveau 1) et Gestes qui sauvent. Elles sont indispensables pour donner aux stagiaires les moyens de réagir face aux accidents de la vie quotidienne, entre autres, et ainsi sauver des vies !

Pour en savoir plus : ordredemaltefrance.org/formez-vous/particuliers/formez-vous-au-psc1



La Maison Malte de Bayonne comptera des dentistes au sein de son équipe médicale

LA SOLIDARITÉ, UN ENSEMBLE D'ACTIONS

LES « MAISON MALTE », UN ANCRAGE TERRAIN TOUT EN UN

Dans les 5 années à venir, l'Ordre de Malte France s'est fixé un objectif à atteindre majeur : s'implanter davantage localement pour développer des activités correspondant à son cœur de cible, au plus près des personnes fragiles et exclues. Les « Maisons Malte » en sont une belle illustration.

Ces Maisons Malte vont être développées autour de centres de soins. Elles regrouperont une partie des activités des délégations et pourront, dans certains cas, être des bases logistiques, des lieux de réunion, d'accueil, des points de départ de maraudes, etc.

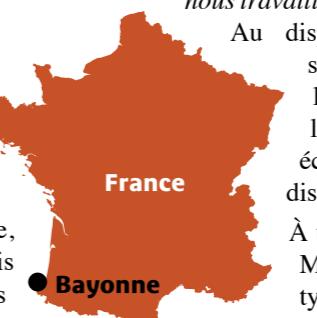
À Bayonne

Une Maison Malte verra le jour à Bayonne. Cette Maison Malte fonctionnera uniquement grâce à des bénévoles. Avec une équipe médicale (généralistes et dentistes) recrutée, et les autorisations administratives de l'ARS¹ et des mairies de l'agglomération (Bayonne, Anglet, Biarritz), le projet est bien avancé. Mais d'importants travaux doivent être réalisés dans le local. Le délégué Alain de Flaujac indique : « Nos actions de solidarité nous ont permis de constater que les 300 à 350 sans domicile fixe de notre zone sont dans un état de délabrement physique important. Et le nombre de personnes

ayant de très petits revenus et pas d'argent pour se faire soigner est en continue augmentation. Notre dispensaire répondra donc à l'objectif d'une politique sanitaire globale et intégrée, préventive et restauratrice. Nous coopérerons avec la PASS² de Bayonne, en coordination avec les autorités sanitaires locales, et nous travaillerons en lien avec des associations partenaires ». ■

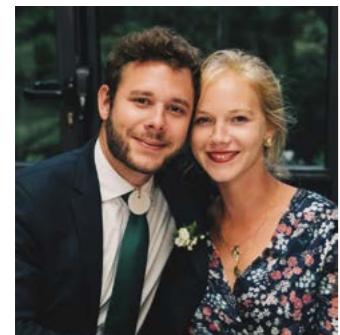
Au dispensaire devraient bientôt être ajoutés les services d'un écrivain public en charge d'aider les personnes qui ne se sentent pas capables de le faire de rédiger courriers, textes ou demandes écrites administratives, et une salle où seront distribués les petits déjeuners.

À travers les projets des Maisons Malte, l'Ordre de Malte France s'emploie à développer différents types de fonctionnement, en mobilisant des salariés ou des bénévoles. Une autre Maison Malte devrait voir le jour prochainement dans le nord des Yvelines. De belles initiatives, qui peuvent voir le jour grâce au travail conjoint du siège de l'association et de nos équipes sur le terrain. ■



DES COMPÉTENCES AU SERVICE D'UN HÔPITAL À L'HÔPITAL DE NJOMBÉ, AU CAMEROUN, « ON EST ENSEMBLE »

Situé dans la région des Hauts Plateaux du Penja, à 80 kilomètres au nord de Douala, la capitale économique du Cameroun, au cœur du village de Njombé et au milieu des plantations de bananes, l'hôpital Saint Jean de Malte est géré par l'Ordre de Malte France depuis 20 ans. Deux jeunes mariés, Étienne et Gaétane de Valbray, y sont arrivés en tant que bénévoles en octobre dernier, afin de mettre pendant trois mois leurs compétences au service de l'établissement. Témoignage... à 2 voix !



Dans la vie, Étienne, 27 ans, est responsable de projets en mobilité électrique. Gaétane, 26 ans, est chef de projet en communication. Ils se sont mariés récemment et ont tout de suite voulu partir à l'étranger avec leur association Mariés Sans Frontières. « Les premières années de mariage sont belles et importantes, c'est une période d'intimité, de découvertes, nous n'avons pas encore d'enfants, nous sommes libres et rêvons d'aventures ! Sortir de notre zone de confort et de notre quotidien permet de nous recentrer sur notre couple à travers l'Autre et de réfléchir ensemble à nos priorités ».

Très bien ! Mais pourquoi s'être engagés aux côtés de l'Ordre de Malte France et plus particulièrement à l'hôpital Saint Jean de Malte ?

« Il était important pour nous de choisir une association chrétienne de confiance, ayant de l'ancienneté et connaissant réellement les besoins du pays ». Et les voilà qui débarquent à Njombé le 12 octobre dernier, pour trois mois bien occupés ! « La première phrase entendue sur le sol camerounais : « On est ensemble », en dit long sur l'accueil que nous avons eu la chance de recevoir ». Étienne met aussitôt son expertise au service de l'hôpital en pleine restructuration. En liaison avec Marion Denis, Attachée de Direction, il gère les appels d'offres, coordonne les travaux en cours... « tout en m'adaptant aux spécificités du pays, j'en apprends tous les jours ! ». Gaétane s'occupe de la communication interne et externe, avec un objectif : créer une

QUELQUES EXEMPLES DES BESOINS DE L'HSJM :

- 1 saturemètre = 100 €
- 1 doppler fœtal = 150 €
- 1 aspirateur de mucosités = 500 €
- 1 table d'accouchement = 4 500 €
- 1 échographe = 20 000 €



stratégie cohérente sur le long terme, répondant aux différents besoins de l'établissement et des équipes.

Alors, avec un peu de recul, quel regard portent-ils maintenant sur le travail accompli ?

« Non seulement l'HSJM sauve des vies tous les jours mais il crée aussi du lien social et surtout des emplois, pour plus de 250 familles. C'est un lieu bienveillant, où l'on se sent en sécurité et accueillis avec respect et compassion, c'est essentiel dans un environnement qui l'est de moins en moins ».

Pour pouvoir continuer sa mission, l'hôpital, doté d'un plateau technique d'un bon niveau, d'urgences de qualité ouvertes 24h sur 24 et offrant des soins polyvalents, a-t-il des besoins particuliers ?

« Oui, il faut renouveler de façon permanente le matériel médical, afin d'assurer la sécurité des patients et la qualité des soins. Par ailleurs, l'entretien de l'infrastructure existante est très important. Il faut continuer à améliorer les conditions de vie et d'accueil des accompagnants, des malades, des stagiaires ainsi que celles du personnel médical et paramédical ».

50 € (SOIT 12,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)
= POUR L'ACHAT D'UN STÉTHOSCOPE

don.ordredemaltefrance.org

L'HSJM EN QUELQUES CHIFFRES :

- Plus de 32 000 consultations par an
- Capacité : 108 lits
- Service d'urgences ouvert 7j/7 et 24h/24
- 1 naissance toutes les 8 heures
- 20 échographies par jour
- 5 500 malades hospitalisés par an
- 140 professionnels de santé camerounais dont 12 médecins, et une cinquantaine de stagiaires

AUTISME : ACCOMPAGNER LES ADULTES, UN ENJEU MAJEUR

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Autisme, le 2 avril, coup de projecteur sur les actions que l'Ordre de Malte France mène dans ce domaine. À travers les établissements médico-sociaux que nous gérons (la majorité sont dédiés aux adultes autistes) et en donnant la parole à des experts du domaine avec lesquels nous menons des travaux, nous avons la volonté de nous inscrire dans une démarche cohérente avec l'objectif d'offrir le meilleur accompagnement aux plus fragiles.

Entretien avec le Professeur Frédérique Bonnet-Brilhault, psychiatre, professeur de physiologie, chef du service de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Tours, responsable de l'équipe « Psychiatrie Neurofonctionnelle » de l'INSERM¹ – Groupe "Autisme" (Université de Tours) et coordinatrice du centre d'excellence Autisme-Tours.

Comment avez-vous été amenée à vous intéresser à l'autisme ?
J'ai d'abord travaillé dans le domaine de la schizophrénie. Puis, il y a 20 ans, je me suis installée à Tours et j'ai rejoint le service de pédopsychiatrie du CHU de Tours. Le Pr Barthélémy y développait, à l'époque, sur la question de l'autisme, une double approche, clinique et de recherches en neurosciences, qui rejoignait parfaitement mes centres d'intérêt.

L'accompagnement des personnes vivant avec autisme a-t-il évolué ces dernières années ?

Oui, surtout depuis 5 à 10 ans, et notamment en matière de dépistage précoce. Les enfants sont diagnostiqués plus tôt, ce qui a permis de nets progrès en termes d'inclusion scolaire. Même s'il reste encore beaucoup à faire, et même si mon propos doit être nuancé, car je constate une très forte hétérogénéité sur tout le territoire français, en fonction des départements, des écoles, du personnel médical disponible ou non... Mais, par exemple, dans mon centre de Tours, où nous proposons des soins de proximité et des consultations à distance, les enfants arrivent plus jeunes, et les trajectoires d'évolution positive sont nettement plus nombreuses qu'avant.

Quel est aujourd'hui, pour vous, l'enjeu majeur dans le domaine de l'autisme ?

C'est clairement celui de l'accompagnement des adultes : à l'université, vers l'emploi, dans un logement vers l'inclusion citoyenne, mais aussi en établissement médico-social. L'inclusion scolaire s'est beaucoup développée, les procédures sont bien établies et facilitent les parcours, alors qu'elles n'existent pratiquement pas lorsqu'il s'agit d'intégration dans une université ou de recherche d'emploi.

Comment avez-vous connu l'Ordre de Malte France ?

Par l'intermédiaire d'un collègue chef du service d'orthopédie pédiatrique, j'ai été amenée à intervenir lors de l'Assemblée



Le Professeur Frédérique Bonnet-Brilhault, spécialiste de l'autisme, chef du service de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Tours.

générale de l'association, il y a dix-huit mois. Nous avons ensuite envisagé une collaboration plus pointue mais la crise sanitaire a pour le moment tout arrêté... Pas définitivement, je l'espère ! Par ailleurs, je travaille avec les établissements médico-sociaux de la Région Centre Val-de-Loire, pour des échanges, des formations, des bilans diagnostics de jeunes, et la Maison Saint-Fulbert que vous gérez à Lèves fait bien évidemment partie de mes interlocuteurs. D'ailleurs, nous avons mis en place un partenariat très actif dans le cadre d'une étude des effets du confinement avec la Maison Saint Fulbert. Il a été particulièrement intéressant. Cet établissement a fait partie des plus impliqués sur ce projet.

Quel regard portez-vous sur son action en matière d'autisme ?

Il me semble important de développer tous les supports qui peuvent permettre de venir en aide, à la fois aux aidants familiaux et aux jeunes adultes vivant avec autisme. On manque de places dans les établissements médico-sociaux, chacune de ces structures fait un travail vital. Et des dispositifs comme votre SAMSAH² TSA³ Saint-Julien à Chartres sont également fondamentaux, parfaitement complémentaires avec notre travail au CHU. Il faudrait en déployer beaucoup plus ! Ils permettent une combinaison entre ce qui relève des soins (remédiation cognitive) et l'accompagnement des personnes dans toutes les facettes ne concernant pas directement le sanitaire. Votre association, qui gère plusieurs structures assez diverses, est un acteur intéressant, contribuant à faire évoluer positivement la prise en charge des personnes vivant avec autisme.



AUTISME, LE LIEN AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Deux-cent. C'est le nombre de personnes qu'accompagne au quotidien l'Ordre de Malte France, au sein de ses sept structures dédiées aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. C'est aussi un aperçu de la multiplicité des parcours vécus par les familles, afin d'offrir à leurs enfants l'accompagnement le plus adéquat possible, au fil du temps. Notre mission : être à la hauteur des besoins de chacun, à l'écoute des singularités de tous, en cohérence avec notre mission hospitalière.

Les personnes atteintes d'autisme fonctionnent au quotidien avec des pictogrammes, qui leur permettent de se repérer dans l'espace et dans le temps.

Nos enfants sont autistes, ils le seront toute leur vie ». Voilà la réalité, exprimée sans détour par Martine, la mère de Frédéric, 36 ans, résident de la Maison Saint-Fulbert, Foyer d'Accueil Médicalisé situé à Lèves (28). « Quand il est né, il n'y avait pas de handicap visible », raconte-t-elle. « Jusqu'à ses 2 ans, il se développait normalement et puis il y a eu une coupure nette », se souvient-elle.

À l'image de nombreuses autres personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, le parcours de Frédéric a été chaotique. Nuits sans sommeil, difficultés à communiquer avec son entourage, troubles sensoriels... ce à quoi est venue s'ajouter une double difficulté : obtenir un diagnostic et trouver des institutions en mesure de l'accueillir pour lui permettre de vivre le mieux possible. Frédéric avait déjà 16 ans lorsqu'il a été diagnostiquée autiste. Depuis les séances de psychothérapie aux hôpitaux de jour, en passant par l'hôpital psychiatrique ou bien des instituts médico-éducatifs, l'itinéraire thérapeutique de (trop) nombreuses personnes atteintes d'autisme relève de la complexité.

Face aux multiples obstacles auxquels sont confrontées les personnes atteintes de troubles du spectre autistique et leur famille l'Ordre de Malte France se mobilise depuis plus de 25 ans pour proposer des solutions d'accompagnement adaptées aux situations de chacun : internat, accueil de jour, services à domicile (SAMSAH et SESSAD) et équipe mobile, activités spécifiques, innovations technologiques... les approches de notre association sont diverses.

Un savoir-faire reconnu

Aujourd'hui, l'Ordre de Malte France gère six structures dédiées aux personnes autistes adultes et une consacrée aux enfants. Forte de son expertise, notre organisation est

régulièrement sollicitée par les autorités pour participer à des instances consultatives ou décisionnelles relatives à la mise en œuvre de politiques publiques. Objectif : « Agir sur l'environnement social des personnes atteintes d'autisme afin de favoriser leur inclusion », explique Loïc Surget, directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Notre Dame de Philerme, à Sallanches (Haute-Savoie) et coordonnateur du Pôle Autisme de l'Ordre de Malte France. Notre accompagnement se fait dans un cadre de référence, impulsé dès le début de notre accueil de personnes vivant avec autisme. Nous avons toujours fait des évaluations et mesuré notre travail, afin qu'il soit le plus qualitatif possible ».

Former les soignants

Dans ses établissements spécialisés, l'ensemble des résidents accueillis par l'Ordre de Malte France bénéficient d'un accompagnement personnalisé, afin de gagner le plus possible en autonomie, dans un cadre bienveillant et structuré.



Karine Guyon et Fabien, résident de la Maison Saint-Fulbert (Lèves).

Dans cet objectif, nos personnels sont régulièrement formés à des méthodes reconnues : communication alternative, programme TEACCH (Traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication), etc. « L'enjeu consiste à préserver et encourager au maximum leur autonomie, explique Karine Guyon, aide-soignante à la Maison Saint-Fulbert. On doit toujours apprendre plus, pour améliorer leur relationnel à l'autre, développer leur mode de communication, contenir certains troubles du comportement. »

Antériorité et qualité

Quels sont les éléments marquants de la prise en charge proposée par l'Ordre de Malte France ? « D'abord notre antériorité, et donc notre légitimité : nos établissements et services travaillaient déjà en conformité avec les recommandations officielles, avant donc que celles-ci aient été précisément formulées et rendues obligatoires, souligne Loïc Surget. Nous avons aujourd'hui un réseau, des repères, des références, qui nous permettent d'être des « précurseurs », ancrés dans l'expertise et l'excellence. Par exemple, dès son ouverture en 1997, la Maison Notre-Dame de Philerme a mis en place une approche cognitivo-comportementale, qui a été validée par le consensus scientifique en 2012, et définie comme politique publique. Le second point, c'est la qualité de vie que nous proposons aux bénéficiaires. Grâce aux fonds dédiés de l'association (dons, mécénat, réseau maltais...), nous arrivons à leur offrir un quotidien un peu « extraordinaire » et, par là-même, à donner de bonnes conditions de travail à nos professionnels. Des activités très variées sont proposées (hors crise sanitaire), comme du parapente ou des sorties ski quasi journalières pendant l'hiver à Sallanches. Les personnes ne restent donc pas isolées, mais profitent de leur environnement et nous répondons à notre finalité d'inclusion ».

Des parents et des résidents vieillissants

Depuis cette dernière décennie, une nouvelle problématique s'est peu à peu installée dans le paysage de l'autisme : avec la première génération d'adultes atteints d'autisme, les parents et les équipes médico-soignantes sont de plus en plus préoccupés par la question de « l'après ». « On y pense beaucoup », confie Jacqueline, la mère d'Anaïs, 38 ans, résidente du Foyer de vie Jeanne

d'Arc, à Vigneux-sur-Seine (91), depuis 2006. « Maintenant que nos enfants sont adultes, ce qui nous préoccupe, c'est leur accompagnement quand nous ne serons plus là, poursuit-elle. Aujourd'hui, les personnes avec autisme qui arrivent dans le grand âge vont nous survivre. Où iront-ils, dans des EHPAD ? C'est terrible si les accompagnants ne sont pas formés à cette question-là. (...) C'est préoccupant et angoissant pour les familles vieillissantes elles aussi. Comment peut-on se projeter quand on sait qu'on n'a pas d'issue et que notre projet de vie va se terminer ? ».



Martine et son fils Frédéric, à la Maison Saint-Fulbert (Lèves).

Alors que les profils des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme sont très variables, les enjeux sociétaux qui les concernent, aujourd'hui et demain, sont fondamentaux : proposer des dispositifs inclusifs, déployer des réponses diversifiées et individualisées aux besoins des personnes, organiser les établissements en plateforme de service dans une logique de parcours de la personne accompagnée, développer des modalités d'accueil offrant du répit aux aidants, stabiliser au maximum les équipes de soignants, encore trop mouvantes aujourd'hui, pour garantir une stabilité indispensable au bien-être des personnes accompagnées, mettre en place des projets de vie à la hauteur du besoin de chacun et un chemin vers une inclusion pour tous. « C'est le combat d'une vie », résume Martine. ■

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE À TRAVERS DIFFÉRENTES ILLUSTRATIONS



La Maison d'Ulysse (78), un établissement entièrement repensé

Située à Bullion (78), dans le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, la Maison d'Ulysse a subi en octobre 2018 un incendie qui a partiellement détruit ses locaux. Les travaux

ont été l'occasion de repenser entièrement l'aménagement et l'occupation des espaces, aussi bien intérieurs qu'extérieurs, pour développer un habitat de qualité, convivial et propice au développement physique et psychique des personnes accueillies.

Il y a désormais une salle de balnéothérapie, une autre de kinésithérapie, ainsi qu'une chambre d'invités, destinée aux parents vieillissants, ne pouvant accueillir leur enfant à domicile.

Un outil innovant à Notre-Dame de Philerme (74)

Grâce à un don de la Fondation Orange, la Maison Notre-Dame de Philerme s'est équipée d'une Tovertafel, ou « Table magique ». Ce dispositif interactif est composé d'un vidéoprojecteur fixé au plafond, doté de capteurs infrarouge et diffusant des animations – jeux de ballon, de culture, de musique, etc. – sur une table. « *Les éléments lumineux projetés répondent aux mouvements des mains et des bras, explique Léa Berra, psychologue. Cette activité permet aux résidents de passer un moment agréable et ludique. Les différents jeux sont adaptés à leurs niveaux de développement (...). La Tovertafel stimule l'activité physique, cognitive et encourage les interactions sociales valorisantes avec les autres résidents et le personnel éducatif. Elle permet de travailler sur la spontanéité, la concentration, la mémoire, la prise de décision...»*

CAP'HANDEO, UNE BELLE RECONNAISSANCE

La Maison Saint Jean de Malte à Rochefort vient de recevoir la certification Handéo, décernée aux établissements médico-sociaux accueillant des personnes autistes. C'est une reconnaissance d'un accompagnement de qualité, en accord avec les recommandations de l'Anesm³ et de la HAS et « (...) la garantie de sécurité pour les familles », pour le directeur Philippe Escure-Delpeuch.

Le SESSAD¹ Autisme Saint-François à Annecy (74) dédié aux enfants

Cette structure propose plusieurs modalités d'accompagnement pluridisciplinaires dans le cadre d'un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) co-construit avec les familles des enfants accueillis :

- 1 SESSAD¹ réparti sur 2 antennes dédiées à des bénéficiaires âgés de 3 à 20 ans atteints de TSA (actuellement 43 bénéficiaires)
- 1 UEMA², classe spécifique dédiée à 7 enfants âgés de 3 à 6 ans
- 1 Unité d'Enseignement composée de 3 classes spécifiques pour des élèves âgés de 6 à 11 ans atteints de TND et de TSA (actuellement 26 enfants)

Les familles sont associées de la façon la plus étroite possible à la prise en soin de leur enfant, qui a mis en place des « groupes fratries » (un espace ouvert aux frères et sœurs d'enfants TSA pour les aider à comprendre l'autisme mais également pour leur permettre d'exprimer leurs difficultés, parfois, à vivre au quotidien avec une personne présentant des particularités. Ces groupes sont animés par des psychologues et/ou des éducateurs). La directrice, Danika Mercier, détaille : « *Un enfant autiste a toujours des particularités qui peuvent représenter un bouleversement pour son entourage. Dans ces groupes, il est possible de parler avec ses mots, de partager et comparer ses expériences, ou simplement d'écouter ce que les autres ont à dire... Il s'agit d'une des nombreuses modalités d'accompagnement proposées par la créativité et l'expérience des professionnels !*



L'AUTISME EN FRANCE, LES CHIFFRES CLÉ

- 1 personne sur 100 souffre d'un trouble du spectre autistique⁴.
- 700 000⁵ personnes autistes : 600 000 adultes et 100 000 enfants.

Découvrez tous nos articles sur l'autisme sur ordredemaltefrance.org ↗



Fanny, à la Maison Saint-Fulbert (Lèves), se blottit souvent contre un radiateur, comme pour se rassurer.

Frédéric et Sylvain (Maison Saint-Fulbert, à Lèves) sont assez autonomes pour vivre dans un "habitat passerelle", adapté à leurs capacités.

À Notre-Dame de Philerme à Sallanches, les résidents bénéficient de la Tovertafel, un outil qui stimule leurs capacités.

Anaïs est accompagnée au Foyer Jeanne d'Arc (Vigneux-sur-Seine) depuis 2006.

UN PREMIER HABITAT INCLUSIF EN EURE-ET-LOIR

Depuis deux ans, l'Ordre de Malte France avait pour projet de créer un habitat inclusif en lien avec la Maison Saint-Fulbert à Lèves et le SAMSAH TSA Saint-Julien à Chartres (qui ensemble forment le pôle autisme Eure et Loir de l'Ordre de Malte France). Aujourd'hui, les choses se concrétisent. Sept personnes accompagnées par le SAMSAH vont prochainement devenir locataires de leur logement, dans la ville de Lucé.

« *Cet habitat inclusif va être le premier du département, de la région et de l'Ordre de Malte France, expose Fanny Laffaye-Hill, directrice de la Maison Saint-Fulbert. Il s'agit d'un dispositif d'inclusion, dont les premiers financements sont arrivés il y a 3 ans (financement uniquement par l'ARS), en partenariat avec l'habitat eurélien* ». Au sein d'une résidence totalement réhabilitée, l'Ordre de Malte France dispose de 7 appartements et d'un appartement partagé. Chacun a son entrée indépendante. Toutes les personnes qui vont louer ces logements sont des personnes autistes Asperger⁶. Elles financeront leur loyer grâce à leur salaire ou aux allocations qu'elles perçoivent pour gérer leur quotidien. « *L'habitat inclusif se veut être un tremplin vers un projet de vie sociale dans le milieu ordinaire* », insiste Mme Laffaye-Hill. Un éducateur spécialisé a été embauché pour assurer la coordination de l'habitat inclusif. Il sera un point de repère pour les personnes occupant ce logement, et sera présent pour les aider dans leur quotidien et permettre à chaque personne accompagnée de construire un projet à long terme. L'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. « *Il ne s'agit pas d'un accompagnement comme on l'entend au sein d'un établissement médico-social* », conclut la directrice de la Maison Saint-Fulbert.

HOSPITALIERS - NUMÉRO 179 - AVRIL 2021

¹ SESSAD : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés. ² UEMA : Unité d'enseignement en maternelle. ³ ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. ⁴ Selon la Haute Autorité de Santé. ⁵ Chiffres de la Cour des Comptes (rapport de décembre 2017).

HOSPITALIERS - NUMÉRO 179 - AVRIL 2021

⁶ Le médecin autrichien Hans Asperger a publié un ouvrage en 1944 dans lequel il décrit les troubles du comportement chez plusieurs enfants dont l'intelligence et le langage se développaient, mais qui présentaient des comportements proches de l'autisme et une déficience marquée dans les interactions sociales et la communication. (Source Autisme France).

HOSPITALIERS...

« Hospitaliers » : c'est ce que les membres de l'Ordre dit de Malte, avec les bénévoles et les salariés qui participent à leur engagement, veulent être. Ce numéro de la revue éponyme nous les montre à l'œuvre notamment à travers le souci des personnes autistes mais aussi des actions de secourisme, des maraudes solidaires, etc.

Le mot qui a donné « hôpital », « hospitaliers », *hospes*, est un mot latin intéressant. Il désigne le voyageur de passage, l'étranger, celui qui est reçu. Ce n'est qu'en second lieu qu'il désigne celui qui reçoit. L'hospitalier c'est celui qui s'ouvre à l'autre. Dans la *Règle* de saint Benoît, l'hôte qu'on reçoit c'est le Christ. Le vagabond qui passe, le malade qu'on recueille, le bandit venu chercher asile doit être accueilli comme le Christ : « *Par une inclination de tête ou une prostration de tout le corps à terre, on adorera en eux le Christ puisque c'est lui qu'on reçoit* » (Règle, 53). Ce sont les gestes même de l'adoration eucharistique.

Notre engagement d'hospitalier n'est donc pas un engagement philanthropique, il est l'exercice du culte chrétien : « *Double et mystérieuse liturgie, du côté du pauvre voyant venir à lui le Christ sous l'espèce du frère secourant... et du côté du bienfaiteur voyant apparaître le Christ souffrant sur lequel il se penche* », ainsi que le disait Mgr Ghika dans son beau livre sur la Liturgie du prochain.



ALAIN PLANET - Chapelain Général de l'Association française de l'Ordre de Malte

HÔPITAL DE JÉRUSALEM



HÔPITAL DE MALTE - LE GRAND MAÎTRE VISITE LES MALADES



SALLES DE L'HÔPITAL DE JÉRUSALEM



HÔPITAL DE L'ORDRE DE MALTE À RHODES



DÉSIGNER UN LÉGATAIRE UNIVERSEL : LE MEILLEUR MOYEN DE FAIRE RESPECTER VOS VOLONTÉS SI VOUS N'AVEZ PAS D'HÉRITIERS !

9 % des Français n'ont pas de descendants directs ni même de famille éloignée. Certaines de ces personnes ignorent toute l'importance de nommer, alors, dans leur testament, un légataire universel, afin de satisfaire leurs dernières volontés. Éclairages.

CAS PRATIQUE

Le contexte

Le testament de Madame W., réalisé sans notaire ni conseiller, a été retrouvé à son domicile après son décès. Sans héritiers réservataires, elle avait indiqué vouloir léguer à quatre associations, dont les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte (**Ordre de Malte France**). Chacune devait recevoir 25 % des biens inventoriés dans son testament, le reste de ses biens devant revenir aux héritiers non réservataires qu'elle n'avait pas nommés.

Aujourd'hui, c'est le vœu qu'avec saint Paul je veux vous adresser : « *Que le Dieu de la persévérance et du réconfort vous donne d'être d'accord les uns avec les autres selon le Christ Jésus. Ainsi d'un même cœur, d'une voix, vous rendrez gloire à Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus Christ* » (Ro 15, 5-6). ■



VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Bien rédiger son testament est un acte essentiel. Entouré d'une équipe de spécialistes, je suis là pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions.

Vincent Lazzarin
Responsable des Relations testateurs
42, rue des Volontaires, 75015 Paris
v.lazzarin@ordredemaltefrance.org
01 55 74 53 53

Le dénouement

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID) a été nommée pour :

- dresser l'inventaire du patrimoine,
- procéder au règlement du passif,
- gérer les biens le temps du règlement de la succession,
- restituer l'actif restant aux héritiers reconnus.

Conclusion

Sans héritiers réservataires et sans légataire universel institué, le règlement de la succession de Madame W. a été considérablement allongé. Ce qu'elle a pu transmettre aux 4 associations a été largement amputé par la rémunération de la DNID.

Les volontés de Madame W. n'ont malheureusement pas été scrupuleusement respectées. ■

L'ESSENTIEL À SAVOIR

Qu'est-ce qu'un légataire universel ?

Il s'agit d'une personne physique ou morale, comme une association, désignée par testament comme héritière de la totalité du patrimoine du défunt.

Pourquoi le désigner ?

Sans héritiers directs, ni parents au sixième degré, si aucun légataire universel n'a été mentionné, la succession revient intégralement à l'État.

Notre conseil

Veillez à désigner nommément un ou plusieurs légataires universels, sans préciser la quote-part leur revenant. Dans tous les cas, nous vous recommandons de toujours demander conseil à votre notaire et à nos services pour ne rien oublier.

Astuce

Vous pouvez désigner l'Association « Les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte (Ordre de Malte France) » comme légataire universel, avec charge de délivrer un legs à titre universel ou particulier à des bénéficiaires de votre choix.



ÉLECTION DU LIEUTENANT DE GRAND ET REFORME CONSTITUTIONNELLE

À la suite du rappel à Dieu, le 29 avril dernier, de S.A.E^{me} Fra Giacomo Dalla Torre, Prince et 80^e Grand Maître, l'Ordre Souverain était conduit par le Grand Commandeur S.E. Fra' Ruy de Villas Boas, en qualité de Lieutenant intérimaire. Sa tâche principale consistait à convoquer un Conseil Complet d'État, assemblée devant élire le chef de l'Ordre. En raison de la crise sanitaire, cette élection a été retardée au 8 novembre dernier.

Les membres du Conseil Complet d'État se sont réunis à Rome, à la Villa Magistrale de l'Ordre, sur l'Aventin. Sur les 56 électeurs potentiels selon notre Charte Constitutionnelle, 44 étaient présents, venant de 16 pays différents.

Dès l'ouverture, il a été décidé d'élire un Lieutenant de Grand Maître qui restera en fonction pendant un an, renouvelable, afin de se donner le temps de mener à son terme la Réforme constitutionnelle en cours et de pouvoir élire un nouveau Grand Maître, selon les règles qui auront été votées.



S.E. Fra' Marco Luzzago, lieutenant de Grand Maître depuis novembre 2020.

Le Grand Maître, ou le Lieutenant, doit obligatoirement être élu parmi les chevaliers profès de vœux perpétuels. Le choix s'est porté à une large majorité sur Fra Marco Luzzago.

Dès l'élection faite, l'annonce a été transmise au Saint-Père et son Délégué Spécial, S.Em.Rev. le Cardinal Silvano Tomasi, est aussitôt venu à la Villa Magistrale recevoir la prestation de serment du nouveau Chef de l'Ordre.

S.E. FRA' MARCO LUZZAGO

Né en 1950, Fra' Marco Luzzago a étudié la médecine puis a été appelé à gérer des entreprises familiales, évoluant ainsi pendant de nombreuses années dans le domaine économique.

Fra' Marco Luzzago a rejoint l'Ordre Souverain en 1975 et a prononcé ses vœux perpétuels en 2003. Depuis 2010, il a entièrement consacré sa vie à l'Ordre de Malte. Depuis 2011, au Grand Prieuré de Rome, il occupait le poste de Délégué des Marches du Nord et de chef de la bibliothèque. Depuis 2017, il était conseiller de l'Association italienne des Membres de l'Ordre. C'est un homme profondément pieux et humble qui accède ainsi à la tête de l'Ordre.

Ses premiers mots aux membres du Conseil Complet d'État furent : "le Saint-Esprit a tourné avec bienveillance son regard vers moi. (...) Pour ma part, je ne peux que vous assurer de mon engagement maximal pour faire face aux défis qui nous attendent dans les prochains mois. En premier lieu, la réforme de la Charte Constitutionnelle et du Code, menée avec force par notre regretté Fra' Giacomo, vers lequel va en ce moment ma pensée émue".

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

La Réforme Constitutionnelle de l'Ordre a été voulue par le Saint-Père afin d'approfondir la formation et l'engagement spirituels de l'Ordre et de ses membres, à commencer par ses membres profès. Le processus, commencé en 2017 par une large consultation, a donné lieu à un séminaire qui s'est tenu en mars 2018, présidé par Fra' Giacomo Dalla Torre et avec l'intervention du Délégué Spécial du Saint-Père, pour en établir les grandes lignes de force. Depuis cette date, un groupe d'experts canonistes et juristes se réunit régulièrement avec les experts du Saint-Siège pour rédiger un projet de nouveaux textes constitutionnels. Ces textes seront soumis à un Chapitre Général extraordinaire qui devra les voter à des majorités qualifiées selon les articles généraux ou ceux concernant les Profès.

Nous retiendrons de cette démarche qu'elle réaffirme et renforce la vocation religieuse de l'Ordre dans le respect de ses spécificités et de son histoire et en tenant compte des évolutions du Droit Canon.

Cette spiritualité hospitalière devra irriguer les actions de tous nos membres et bénévoles sur le terrain ; elle devra être une référence vivante et exigeante pour nos œuvres.

Il est important de souligner que ces travaux se déroulent en pleine concertation et harmonie avec le Saint-Siège. Le nouveau Délégué Spécial du Saint-Père, le Cardinal Tomasi, a confirmé lors de l'élection du Lieutenant de Grand Maître son souhait de pouvoir aboutir d'ici la fin de l'année prochaine. C'est un travail à la fois recentré sur nos valeurs intrinsèques et ouvert sur notre siècle qui devrait renforcer notre Ordre pour affronter les temps présents et futurs.

LES DÉFIS MALTE, DES PROJETS PRÈS DE CHEZ VOUS

Lancé en septembre 2020, le site Internet des Défis Malte pour soutenir en ligne des projets près de chez vous porte ses fruits. Des centaines de donateurs se sont déjà mobilisés pour financer des projets de proximité et ont permis de donner à nos équipes partout en France les moyens de répondre dans des délais très courts à des besoins essentiels sur le terrain.



NOS ÉQUIPES VOUS DISENT MERCI, LES PLUS FRAGILES AUSSI !

Grâce à vos dons, 93 937 € ont été collectés en 2020 et 9 projets ont déjà vu le jour permettant à des centaines de personnes d'être aidées.

Exemple de défi relevé

Pour répondre aux besoins lors de la première vague de la crise sanitaire, l'Unité de Gironde de l'Ordre de Malte France avait épuisé ses stocks d'équipement et de matériel d'intervention de secourisme.

Grâce à vous, 8 860 € ont été collectés et ont permis d'acheter l'ensemble des équipements indispensables pour mener de nouvelles missions de secours auprès des victimes de catastrophes naturelles, de crises sanitaires, d'accidents... et sauver des vies !

De nouveaux projets sont en ligne et ont besoin de vous ! Soutenez-les dès maintenant :

defis.ordredemaltefrance.org

NOUVEAU ! Rendez-vous sur votre ESPACE DONATEUR personnel
monespace.ordredemaltefrance.org

- Consultez l'historique de vos dons et imprimez vos reçus fiscaux.
- Mettez à jour vos coordonnées postale, électronique, téléphonique...
- Modifiez vos préférences de réception de nos communications.

Vous retrouverez votre numéro personnel de donneur sur tous nos courriers.

FAITES-VOUS PLAISIR EN NOUS SOUTENANT AUTREMENT !

On a toujours un cadeau à faire, ou à s'offrir à soi-même. Sur la boutique solidaire en ligne de l'Ordre de Malte France, vos achats soutiennent nos actions.

boutique-solidaire.com/ordredemalte



Idée shopping

La gourde isotherme « Mobility », idéale pour emporter avec vous toutes vos boissons. Elle conserve le froid durant 24 h et le chaud durant 12 h.
Prix : 48,50 €



Fragilisé par la vie, protégé par nous.

Votre legs, le plus beau geste envers les plus fragiles

L'Ordre de Malte, une force au service des plus fragiles depuis 900 ans

Mère et enfant, précarité, maladie, handicap, isolement : sur le terrain de toutes les fragilités, en France comme à l'international, les hommes et les femmes de l'Ordre de Malte France unissent leurs forces, leur foi et leur expérience de terrain pour accompagner, protéger et sauver chaque année des milliers de personnes en détresse. Aujourd'hui, en transmettant une part de vos biens au travers d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie, vous pouvez être une force essentielle à nos côtés et œuvrer pour un monde plus fraternel, pour longtemps. Pour vous accompagner dans ce beau projet, n'hésitez pas à consulter notre équipe dédiée, votre notaire ou encore notre site internet ordredemaltefrance.org.

adfinitas © Estelle Hoffert



Si vous le souhaitez, je peux vous aider à construire votre projet de transmission. Je suis là pour vous, n'hésitez surtout pas à me contacter au **01 55 74 53 53, par courrier, ou à **v.lazzarin@ordredemaltefrance.org**.**

Je vous répondrai avec plaisir, à bientôt ! »

Vincent Lazzarin, Responsable des relations testateurs

Merci de me faire parvenir votre brochure. Vous la recevrez gracieusement, sans aucun engagement de votre part. À compléter et retourner à : Ordre de Malte France - 42 Rue des Volontaires, 75015 Paris

M Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (facultatif) : | | | | | | | | | |

Email (facultatif) : @

